

## L'ENTRETIEN DU MOIS

### « IL FAUT TUER L'INDIEN DANS L'ENFANT... » Ombres et grandeur du Canada...

- Voyage hivernal dans le Nord canadien...
- Actuellement une nouvelle ruée vers l'or...
- Indiens, Inuits... regard sur le tragique destin des "peuples premiers"...
- "Une cabane au Canada"... du rêve à la réalité!
- « Là-bas, il n'est pas question des "35 heures" à la française ! »
- "Pays neuf" et "vieille Europe": cousins québécois et français s'observent d'un œil amical et critique!
- « Il n'y a pas de territoires sans avenir, il n'y a que des territoires sans projets »
- Le "Pays COB" a besoin d'une refondation...
- Carhaix: « L'on sent un élan... »



Erwann Charles, Maître de conférences, et des universitaires et étudiants de l'UBO se sont rendus en territoire indien d'Abitibi

« La politique d'assimilation de l'Etat canadien a parfois donné lieu à un véritable «génocide culturel»: des générations d'enfants indiens ont été systématiquement pris à leurs parents afin d'être scolarisés loin de chez eux, dans des pensionnats spéciaux... Le but était de les couper totalement de leurs racines pour que soit stoppée toute transmission de leur culture, de leur mode de vie... Le slogan était: «Il faut tuer l'Indien dans l'enfant»... Une collègue d'origine indienne a été très intéressée de m'entendre lui expliquer la politique d'éradication du breton dans les écoles au siècle dernier: «Interdit de parler breton et de cracher par terre...», le symbole infamant de «la vache»... », nous a confié Erwann Charles.

Du Nord canadien au Centre-Bretagne, de l'identité et de la culture amérindiennes à celles des Bretons, du développement des territoires indien et inuit à celui du Poher, de la revitalisation du vieux quartier historique de Québec à celui du centre-ville de Carhaix... Il n'y a qu'un pas!

C'est ce qu'explique notre collaborateur Erwann Charles avec autant de passion que d'argumentation objective, fruit de recherches universitaires fondées sur plusieurs années d'enquêtes de terrain en Europe, au Canada, aux U.S.A., en Afrique... Enseignant-chercheur à l'université de Brest, il a cependant choisi de rester «vivre au pays»; ce pays du Centre-Bretagne qui lui tient à cœur, et qu'il regarde avec les

yeux du spécialiste en développement territorial, et du Breton qui veut voir prospérer la terre où plongent ses racines.

Voici un entretien enrichissant, qui nous mène des mines d'or canadiennes d'Abitibi au Sahara mauritanien, nous fait voyager dans le passé et le présent, au cœur du tragique destin des Indiens du Grand-Nord, et ramène enfin nos pas sur les chemins de l'avenir de notre Bretagne centrale, avec cette conviction forte: «les seuls territoires sans avenir sont les territoires sans projets communs».

#### ■ Voudriez-vous vous présenter brièvement ?

« Je suis né à la maternité de Carhaix, il y aura 40 ans dans quelques semaines. J'ai grandi dans une famille heureuse – où nous étions quatre frères et sœurs, dont je suis le dernier – une famille où j'ai reçu une éducation empreinte de valeurs qui sont pour moi essentielles: celles de la foi protestante.

J'ai aussi vécu une enfance entourée de beaucoup d'amis, en ayant de nombreux contacts, et une grande ouverture sur le monde, notamment du fait de la profession de mon père, journaliste.

Ma scolarité s'est déroulée à Carhaix, à l'école de la République, puis au collège Beg-Avel et au lycée Paul Sérurier.

J'ai fait beaucoup de sport, notamment du football et du tennis, (que je pratique toujours), et comme beaucoup de jeunes de Carhaix et de ses environs, j'ai pratiqué le scoutisme, dans le groupe scout Ar Menez du Centre Missionnaire, qui a accueilli bien plus d'un millier de jeunes depuis sa création, ce qui fait qu'existe aujourd'hui un large cercle de fraternité scout dans la région.

Après le lycée, j'ai fait une licence et une maîtrise de Sciences Economiques à Brest, puis un D.E.A. d'Economie et Politique maritimes, à Rennes, suivi d'un doctorat en Sciences Economiques sur la stratégie de valorisation, avec une application à l'économie régionale...

Depuis 2002, je suis enseignant-chercheur, Maître de conférences à l'Université de Brest. Je m'y occupe plus particulièrement d'un Master en développement territorial, dont je suis actuellement codirecteur.

Ma femme est médecin généraliste à Carhaix. Elle a fait plusieurs spécialités universitaires dans ce qui concerne l'enfant et la femme, ce qui l'amène à être médecin référent pour la crèche à Carhaix, et depuis quelques mois praticien attaché au C.H.U.R., au sein de la maternité de l'hôpital.

Nous avons trois garçons, âgés de 9 à 15 ans, et sommes engagés dans les activités de la communauté protestante du Centre Missionnaire de Carhaix, dont mon père est le pasteur fondateur.

Je participe, par exemple, à la rédaction de «Regard d'Espérance», où je rédige la rubrique économique... »

#### ■ Vous avez récemment effectué au Canada, dans un cadre universitaire, un voyage d'études avec d'autres enseignants et des étudiants en Master II d'Economie... Voudriez-vous préciser quel était l'objet de ces travaux universitaires ?

« Ils se placent dans le cadre de l'étude annuelle «de terrain» que nous réalisons avec nos étudiants de Master II, et systématiquement en collaboration avec des étudiants et enseignants québécois. Ces études communes se font une année sur deux au Canada, et une année sur deux en

France, ou plus largement en Europe...

Cette année, Hervé Thouément, responsable pédagogique du Master, Yvon Lecousse, ancien directeur de l'Agence de développement du Léon, et moi-même avons encadré les étudiants pour le voyage au Canada.

Nous avons prévu d'étudier pendant une dizaine de jours, l'impact du « boom » minier, qui existe actuellement dans la région québécoise d'Abitibi-Témiscamingue, sur la vie des communautés autochtones (ou amérindiennes) – le terme « indien » est mal pris par eux, qui se nomment « premières nations » ou autochtones...

Sur ce vaste territoire, qui s'étend vers le nord à 500 km d'Ottawa, se trouve une particularité géologique appelée « la faille de Cadillac » : sur 300 km, entre Rouyn-Noranda, Val-D'or et Malartic, le sous-sol contient d'importants gisements de minerais divers, et notamment d'or, de cuivre, de zinc, de nickel...

L'or avait déjà été exploité pendant plusieurs décennies, puis son extraction avait été abandonnée car devenue non rentable. Mais depuis 2001-2002, avec la hausse du cours des matières premières – celui de l'or a été multiplié par quatre – cette exploitation est redevenue très rentable...

Il y a donc un nouveau « boom » minier, avec des villes-champignons, qui atteignent en très peu de temps les 5 000 à 15 000 habitants, autour de l'activité de grosses sociétés minières...

Or, cette faille de Cadillac se situe en grande partie en territoire indien, ce qui n'est pas sans créer de problèmes ! »

#### ■ **Pourquoi avoir ainsi choisi le Canada, le Québec comme terre d'investigation privilégiée ?**

« A cause d'une opportunité qui est survenue quand nous mettions sur pied notre Master : une rencontre avec des chercheurs québécois qui travaillaient sur le même champ d'investigation que nous, le développement territorial, et dans une même perspective...

Même si leur approche était plus sociologique, et la nôtre plus économique, le point de vue était le même, et les approches étaient complémentaires.

D'excellentes relations humaines se sont développées dès le début, et nous avons donc voulu consolider ce partenariat, travailler ensemble chaque année, pendant 10 jours sur le terrain, et bien sûr en amont dans la préparation, et en aval dans la rédaction de rapports. Des articles sont écrits en commun. Un livre commun est en projet... »

#### ■ **Mais vous avez également effectué des travaux de recherche dans d'autres contrées du monde ?**

« Oui, et toujours dans la même problématique du développement territorial, mais dans le cadre d'autres programmes de recherches universitaires.

Nous avons travaillé en ce domaine en Mauritanie, au Sénégal, en Guinée-Bissau... Les problèmes de développement territorial sont très divers selon les régions : le désert saharien, les côtes ouest africaines, les îles guinéennes...

Mais il est pour nous très intéressant de confronter notre approche du développement territorial, à nous Européens, avec celle des Nord-Américains, qui ont d'autres approches, parce que leurs territoires, leur politique économique, les choix et contraintes sont différents...

Un exemple : nos amis canadiens venus en Bretagne pour étudier le développement en zone rurale, ont eu l'impression de ne s'être jamais trouvés en milieu rural dans nos campagnes. Pour eux, c'était trop habité pour être vraiment rural... selon leurs critères, à l'échelle du Canada ! »

#### ■ **Regard d'Espérance a publié, voici quelques années, l'interview d'un universitaire canadien venu en Bretagne réaliser une enquête semblable... Ces échanges se poursuivent-ils ?**

« Oui, bien sûr !

Hélas, Serge Gagnon, ce collègue apprécié de tous,

auquel vous faites allusion, a succombé à un AVC en 2011, alors qu'il venait d'organiser un très grand colloque sur l'intelligence territoriale, à Ottawa. Nous y avons participé pour présenter des articles de recherche...

Cela a été un choc pour tous ses très nombreux amis et collègues, et a posé un moment la question de la pérennité de notre partenariat, dont il était une cheville ouvrière. Mais nos autres collègues québécois ont tenu à poursuivre cette fructueuse collaboration.

Nos étudiants ont pu continuer à travailler ensemble, et à poursuivre des études de doctorat, par exemple, au Canada pour les Français, et en France pour des Québécois. Si bien qu'aujourd'hui cinq de nos étudiants de Master ont choisi de vivre au Canada, après avoir poursuivi là-bas leur Master II... »

#### ■ **Votre voyage s'est déroulé en plein hiver canadien – et durant un hiver particulièrement dur sur l'ensemble du continent nord-américain – quelles conditions climatiques avez-vous rencontrées ?**

« Le moment le plus froid de cet hiver au Canada s'est situé une quinzaine de jours avant notre arrivée. C'est ce que m'a dit une vendeuse dans un magasin de vêtements où j'ai dû faire quelques achats d'urgence, parce que ma valise ne m'avait pas suivi au Canada, à cause d'une erreur faite par l'aéroport à Paris... Il avait fait – 44°C à Montréal !

Nous avons eu des températures de –10°C à –16°C, ce qui avec le vent faisait jusqu'à –26°C en froid ressenti... Et du froid sec comme d'abondantes chutes de neige.

Au retour de l'Abitibi, 600 km effectués par la route entre Amos et Montréal, nous avons roulé dans la neige. La traversée des Monts Lauriers et des Monts Tremblants, en particulier, a été un peu épique : nous roulions sur des chaussées couvertes par 10 à 20 cm de neige. Et la neige tombait tellement drue qu'une étudiante québécoise, pourtant habituée, a fait une « crise de nerfs », à force de rouler pendant des heures dans un rideau de neige !

Mais là où en Bretagne tout aurait été arrêté, les Canadiens roulaient normalement, et pour le soir même les routes étaient dégagées, « noires » comme on le dit là-bas. La nature était recouverte d'un important manteau neigeux. Il tombe près de 2,20 m de neige en hiver à Val-D'or ! »

#### ■ **Voudriez-vous nous en dire un peu plus sur la région du Québec où vous vous êtes rendus, ses paysages, ses caractéristiques socio-économiques, ses habitants... ?**

« Pour nous y rendre, il a donc fallu faire 7 heures de route vers le nord, notamment à travers ce que les Québécois appellent « la forêt » : vous roulez pendant environ 3 heures, à 110 ou 120 km/h en n'ayant partout autour de vous que de la forêt d'épinettes ; à perte de vue, des collines boisées et des lacs gelés...

On « croise » de temps en temps un tout petit village, ou un poste de police. Et sur les Monts Lauriers des pistes de ski, en zone touristique.

On peut rouler longtemps sans croiser aucune voiture. Pour l'anecdote, dans certaines zones de ces immenses forêts, des panneaux vous préviennent que vous n'aurez aucune station-service dans les 300 prochains kilomètres.

Ailleurs, comme il n'y en a aucune sur 600 kilomètres, un policier en faction dans une guérite arrête tous les véhicules pour vérifier que les gens ont assez de carburant dans le réservoir, ou en réserve dans des bidons...

Dans cette forêt, vivent des Indiens – qu'il ne faut surtout pas s'imaginer tels qu'on les voit dans les films – des « bûcherons » travaillant pour les compagnies forestières. Et plus au nord, après la forêt, on trouve donc quelques villes qui se sont construites au cours des siècles derniers, autour de l'exploitation forestière et minière.

Nous étions, par exemple logés à Amos, près de Val-D'or, une ville dont le nom veut tout dire !

La « commune » de Val-D'or – qui est très vaste – compte environ 35 000 habitants, dont beaucoup sont venus là pour travailler dans l'activité minière. Ils cohabitent avec les Indiens, qui vivent dans des « réserves », pour une partie d'entre eux.

Les employés des « minières », comme l'on dit, travaillent très dur, pour de bons salaires, en général. Les Indiens ont, eux, une existence beaucoup plus difficile, en raison de leur statut très particulier au sein de cette société et de cette économie occidentales... »

■ **Quels aspects de ces diverses réalités vous ont le plus frappé ?**

« Si je mets de côté, pour l'instant, cette difficile situation des Indiens, je mentionnerais l'aspect de ces villes du Nord : elles n'ont aucun cachet, sont construites sur un modèle toujours identique, une rue principale et un quadrillage de rues secondaires droites, perpendiculaires. Un agencement strictement utilitaire, sans « âme », évidemment sans « vieux quartier » ou centre-ville historiques, à la différence de villes comme Québec ou Montréal... Les bâtiments sont le plus souvent cubiques. Les magasins sont tous semblables à nos G.M.S... »

Il faut savoir que certaines villes minières du Nord n'existent que pendant 25 à 30 ans, le temps de l'exploitation d'un gisement. Cela a provoqué des drames, car des milliers de gens venaient s'installer là, pour se retrouver sans emploi, et donc à devoir « vendre » sans acquéreurs quand la mine fermait !

Aujourd'hui, toute une réflexion est menée pour éviter cela. Certaines sociétés minières préviennent que la ville sera rasée une fois l'exploitation terminée.

Ayant fait cinq ou six voyages d'études au Canada, j'étais un peu habitué au reste : l'immensité du pays, le climat... »

■ **Les Indiens... leur simple évocation éveille en chacun, ou presque, un intérêt venu de l'enfance, avec souvent bien des « images d'Epinal », des idées fausses, malgré une connaissance aujourd'hui plus accessible au grand public, et mieux informée. Comment vivent les Indiens du Canada de nos jours ?**

« La question est très complexe, et je serai forcément très schématique !

Aujourd'hui, une personne non avertie qui traverse un « territoire » indien ne le remarquera même pas.

On peut souvent reconnaître un Indien dans la rue à ses traits et à son « style » : des cheveux bien noirs, peignés en « queue de cheval » ou en tresse, le teint cuivré, et le port quasi systématique de la casquette à l'américaine... L'un d'eux me l'a expliqué : elle se rattache à la tradition du scalp, mais est devenue l'objet symbole de l'échange, de l'entente, du pacte... On échange des casquettes en signe d'agrément, de bonne entente, de marché conclu... »

Certains possèdent ainsi des collections de casquettes ! L'un d'entre eux nous a fièrement montré une casquette de l'Olympique de Marseille, offerte par une étudiante venue travailler parmi eux.

Ceci dit, ils sont habillés comme vous et moi, ne vivent plus sous tente, mais dans des maisons, dans des villages spécifiques, sur les terres de leur réserve, du moins pour ceux qui ont choisi de conserver le statut officiel d'autochtone. Sur ces territoires, ils s'auto-administrent, mais rencontrent beaucoup de difficultés car ce statut fait d'eux des citoyens à part des autres Canadiens... »

Eux-mêmes se considèrent différents et, par exemple, le maintien de traditions ancestrales, la vie au contact de la nature – avec la chasse, le piégeage, la pêche... – sont des réalités bien vivantes. Mais ces activités traditionnelles, pratiquées dans leurs territoires, ne le sont plus en traîneau à chiens... mais avec la motoneige ou le 4X4, et en logeant en caravane, mobile-home, le plus souvent.

Hélas pour eux, beaucoup de Canadiens les considèrent

comme une population qui se fait remarquer dans les rues par l'alcoolisme, la petite délinquance, la mendicité... »

Beaucoup de jeunes indiens sont au chômage, et se retrouvent dans une situation socio-économique très délicate. »

■ **La presse française fait écho, de temps à autre, de leurs combats pour obtenir la reconnaissance de leurs droits, ou la réparation de préjudices... Existe-t-il aujourd'hui encore une sorte de « guerre indienne » larvée ? Subissent-ils des injustices ? Ou à l'inverse, leurs exigences seraient-elles parfois exagérées, opportunistes, voire démagogiques ?**

« Jamais je n'aurais imaginé que la situation actuelle des Indiens au Canada ait pu être à ce point cette condition de citoyens de seconde zone et même de « sous-hommes », dans laquelle ils vivent encore aujourd'hui, pour beaucoup d'entre eux !

Il existe de fortes et légitimes revendications des peuples des « premières nations » – « Indiens » et Inuits – pour la reconnaissance de leurs droits, de leurs territoires, de leur culture, mais aussi tout simplement pour l'amélioration de leurs conditions de vie, que leur statut empêche de progresser !

Leurs revendications ne me semblent pas du tout exagérées. Car ils ont souvent été victimes, au cours des siècles, de traités qui ont été des marchés de dupes à leur détriment ! »

■ **L'on a généralement en tête l'idée que le Canada a mieux traité ses autochtones – ses « natives » comme on les y appelle – que les USA... Est-ce une pensée erronée ?**

« Le Canada n'a pas connu des « guerres indiennes » d'extermination comme il y en a eu aux Etats-Unis, et les « réserves » n'ont pas été des lieux où ils ont été parqués de force... Les relations entre les Blancs et les Indiens y ont toujours été basées sur des principes d'entente, inaugurés par les Français.

Le commerce de la fourrure exigeait ces ententes pacifiques pour pouvoir exister, tout simplement.

Des alliances de guerre ont aussi été conclues entre Français et Indiens pour combattre les Britanniques... »

La victoire et la domination anglaise d'une part, et le déclin du commerce des fourrures d'autre part, ont commencé à changer les choses à partir de 1760, pour schématiser. L'on passe alors à des logiques de domination et de possessions territoriales, de colonisation par des populations blanches... Les Indiens signent des traités par lesquels ils cèdent des territoires, sans vraiment réaliser ce que cela recouvre dans la pratique, parce que la notion de possession d'un territoire leur est étrangère : pour eux, personne ne peut prétendre, à aucun prix, posséder une terre... »

En échange de brouilles, ils cèdent donc des droits sur leurs territoires ancestraux, pourvu qu'on leur garantisse la possibilité de continuer à y chasser... Souvent, c'est le chef d'un clan, d'une tribu, qui « signe » un traité pour un territoire sans que les autres aient été consultés ou le sachent !

Ils ont été ainsi dépossédés de leurs terres sans s'en rendre compte... »

La proclamation fondamentale de la Couronne britannique sur les Droits et Libertés des Indiens, en 1763, était assez remarquable. Mais dans la réalité, peu à peu ces droits ont été rognés de toutes parts. »

■ **Quel est donc aujourd'hui le statut des Indiens du Canada, et quelles conditions de vie en découlent ?**

« La question est aussi très complexe. En 1876, une loi d'exception – d'abord appelée « Acte des Sauvages » puis « Loi sur les Indiens » – a été conçue afin d'établir pour eux un statut de citoyen à part. Même s'il a été modifié au fil des décennies – notamment en 1985 – ce statut demeure.

Parallèlement, à partir du 19<sup>e</sup> siècle, l'Etat canadien a

mis en œuvre un programme dit de « protection » des autochtones, mais qui a été en fait un programme de dépossession territoriale, de diminution de leur population, et d'assimilation visant à faire disparaître totalement « l'indianité » : un plan d'extinction progressive...

Les Indiens ont dès lors deux possibilités : s'assimiler et renoncer à tous leurs droits spécifiques, leurs culture et traditions... ou conserver leurs droits et statut d'Indiens, mais en vivant dans des réserves, en étant en réalité une « sous-catégorie » de citoyens canadiens. Ils ont alors quelques avantages en droits de chasse, pêche et autres, en exemption de taxes, ont des aides spéciales... mais sont véritablement sous tutelle de l'Etat, un peu comme le seraient des enfants mineurs.

Ainsi, l'Indien qui veut être reconnu comme tel doit, encore aujourd'hui, être inscrit sur un registre spécifique, avoir un numéro, vivre dans une réserve indienne...

Dans celle-ci, ils ont certes l'exclusivité territoriale, mais sont administrés directement par l'Etat Fédéral – à la différence des autres citoyens canadiens – qui peut presque leur imposer ce qu'il veut. Le Conseil du clan, gère des aspects de la vie quotidienne, mais dans un cadre extrêmement contraignant et limitatif imposé par l'Etat Fédéral du Canada.

### **«Le traumatisme vécu par les Indiens reste énorme...»**

Un exemple : il n'est pas rare que vivent aujourd'hui dans une maison de taille très moyenne jusqu'à vingt personnes de plusieurs générations, tant les permis de construire sont rares, car traités par des structures dépendant de l'Etat Fédéral, qui ne veut pas voir l'immobilier se développer dans les réserves indiennes...

Beaucoup d'Indiens vivent donc dans des conditions d'habitat déplorables, même s'ils veulent construire et en ont les moyens ! Et bien d'autres aspects des conditions de vie qui leur sont faites sont à l'avenant...

Mais la politique d'assimilation a parfois aussi donné lieu à un véritable « génocide culturel » : des générations d'enfants indiens ont été systématiquement pris à leurs parents afin d'être scolarisés loin de chez eux, dans des pensionnats spéciaux : 80 écoles religieuses, que les enfants ne quittaient qu'une fois l'an au mieux, pour revoir un peu leur famille. Le but était de les couper totalement de leurs racines pour que soit stoppée toute transmission de leur culture, de leur mode de vie... officiellement, c'était un programme « d'émancipation » – c'est le mot qui était employé – destiné à sortir les enfants du « conditionnement » de leur culture, censée les maintenir dans la misère, et à leur inculquer les « valeurs canadiennes supérieures »...

Le slogan était : « Il faut tuer l'Indien dans l'enfant ».

Nous avons rencontré des Indiens qui ne savent même plus aujourd'hui vivre et chasser en forêt comme leurs parents. Sans parler des autres savoirs et coutumes, de langue maternelle qu'ils parlent peu, parce que cela leur était interdit...

Une collègue d'origine indienne a été très intéressée de m'entendre lui expliquer la politique d'éradication du breton dans les écoles au siècle dernier : « Interdit de parler breton et de cracher par terre... », le symbole infamant de « la vache »...

Ils ont connu bien pire : maltraitance, sévices parfois, et aussi de très nombreux viols, la pédophilie...

Cette multitude de drames n'a été révélée que dans les années 1990, et le traumatisme reste énorme ! »

### **■ Quel vous semble être leur avenir ?**

« Les Indiens sont environ 80 000 au Québec, dont plus de 70 000 « inscrits » comme tels, bien que tout ait été fait pour les inciter à ne plus l'être. Une Indienne se mariant à un Blanc canadien perdait automatiquement son statut ; un Indien étudiant en université devait renoncer à son statut pour avoir son diplôme...

Mais la réponse à votre question exige d'établir une

distinction désormais : parmi ces groupes d'autochtones, il en est – comme les Crees (ou « Cris ») et les Inuits – qui ont su se fédérer pour négocier avec le gouvernement la réalisation sur leurs territoires d'immenses projets, hydro-électriques, par exemple... en signant des traités modernes : cession de certaines parties de leurs immenses territoires (sur lesquels ils conservent cependant leurs droits ancestraux) contre des sommes faramineuses, et l'octroi de royalties pour leurs tribus. Les Crees et les Inuits ont obtenu, en tout, plus d'un milliard de dollars, qu'ils ont investis dans leurs propres entreprises, comme la compagnie d'aviation Air Creebec...

Aux yeux de beaucoup de Blancs, leur exemple est celui que doivent suivre l'ensemble des « premières nations » : un équilibre intelligent entre entrée dans la modernité et maintien de leurs droits et culture ancestraux.

Les autres groupes – tels les Anishnabés (Algonquins) ou les Atikamekw – n'ont pas eu la même « chance » d'avoir des territoires convoités par l'Etat canadien pour leurs richesses naturelles, et n'ont donc pas eu les mêmes opportunités. Ils sont restés dans la condition indienne ancienne.

### **«Les « peuples premiers » sont à la croisée des chemins...»**

Ils ont vu les dégâts provoqués par l'exploitation forestière sur leur territoire, se sont repliés sur eux-mêmes et sur leur mode de vie...

Aujourd'hui confrontés à l'arrivée des sociétés minières dont nous avons parlé, ils sont placés devant un choix crucial : soit continuer à vivre ainsi, avec toutes les difficultés qu'ils connaissent, soit suivre maintenant l'exemple des Crees et des Inuits... Les débats sont vifs parmi eux à ce sujet. Le moment est charnière !

Nos amis sociologues québécois voudraient qu'ils restent dans leur mode de vie ancien ; nous pensons qu'ils ont intérêt à suivre le chemin des Crees – tout en préservant davantage leur culture et traditions ancestrales – sinon leur disparition progressive est inéluctable.

Nous avons rencontré des chefs qui veulent aller négocier, mais ils risquent d'y aller en ordre dispersé, pour l'heure. Cela fait le jeu des « minières » qui préfèrent les prendre un à un. Ils risquent donc de conclure à nouveau des marchés de dupes... Certains cependant commencent à se fédérer. »

### **■ Où se situent maintenant les obstacles à leur épanouissement ?**

« Il y en a beaucoup ! Par exemple, s'ils ne sont pas Gaulois, ils ne sont pas moins souvent très divisés. Chacun joue pour lui-même.

Leur culture du troc fait qu'ils se font souvent acheter individuellement, au détriment du groupe ; y compris les membres du conseil d'un clan au détriment de celui-ci.

Dans le cadre de nos rencontres avec des représentants des tribus, il avait été prévu, « négocié » avec le clan, qu'il nous faudrait donner à chaque entretien l'équivalent d'un bon d'achat de 50 dollars dans un supermarché ! Nous avions un peu honte de cette exigence, ayant l'impression de les acheter, mais ne pas le faire aurait été à leurs yeux très discourtois et choquant...

Nous avons déjà évoqué d'autres obstacles : la perte de confiance due à toutes les tromperies subies. Les dégâts causés à leurs territoires. Les contraintes et limitations que leur impose leur statut d'Indien.

Deux autres exemples : au Canada, le sous-sol appartient aux provinces, le sol à l'Etat Fédéral. Donc même sur leurs réserves, les Indiens ne sont pas propriétaires, mais « locataires-attributaires ». Pour financer la création d'une entreprise – en admettant qu'ils en aient l'autorisation – ils ne peuvent donc pas hypothéquer un terrain, car celui-ci ne leur appartient pas ! Ils ne peuvent obtenir de crédit bancaire non plus...

Dans l'une des communautés que nous avons visitée – celle de Pikogan – la seule entreprise qu'elle a pu mettre sur

ped est une station-service !

Il n'est donc pas étonnant que les taux de chômage parmi les Indiens grimpent jusqu'à 75 %. Ce sont des gens qui vivent misérablement de petites aides sociales, pour lesquelles ils sont accusés par certains d'être des parasites de la société... »

■ **Quelles autres impressions vous laisse ce vaste pays, plus généralement, après six voyages d'études « de terrain » ?**

« Un pays où tout est immense, où les paysages sont majestueux, une nature omniprésente... »

Une culture, même au Québec, qui est profondément nord-américaine, où « business is business », où celui qui veut travailler dur peut encore réussir, prendre « l'ascenseur social »...

Une société qui a une image assez sociale vue de l'extérieur, mais qui peut être très dure, comme on le voit dans d'autres pays encore neufs, qui n'ont pas de culture ancienne, la patine des siècles d'histoire sociale des « vieux » pays... Des lois et décisions couperets, coercitives et radicales dans leurs effets, peuvent y tomber brutalement !

Lors des grandes manifestations étudiantes qui ont eu lieu dernièrement – fait assez nouveau au Québec – un collègue enseignant qui avait soutenu leur droit de grève – bien que n'étant pas favorable à leurs revendications – s'est vu être arrêté et menotté par la police à la demande du recteur de l'Université, et envoyé au tribunal !

Enfin, un pays très fier de ce qu'il est, persuadé d'avoir le bon modèle et très critique de l'Europe... »

■ **L'immigration française et bretonne en particulier, a été importante depuis des siècles... Il semblerait que, à nouveau, des jeunes choisissent de traverser l'Atlantique... d'autres y songent (Etats-Unis et Canada sont parmi les sept pays les plus souvent choisis par les expatriés). A quoi doivent-ils s'attendre ? Les rêves et l'idéalisation ne résistent pas toujours aux réalités... Quels aspects de la vie canadienne risquent de les surprendre, voire de les déconcerter et même de les rebuter ?**

« Aller faire des études au Canada, c'est tout d'abord un choc financier auquel les étudiants français ne sont pas préparés : elles coûtent dix fois plus cher qu'ici, au minimum !

Par conséquent, presque aucun étudiant québécois ne peut se permettre de ne pas avoir un emploi. La plupart sont donc des gens qui reprennent des études après s'être arrêtés pour travailler pendant un temps, afin de financer leurs études.

Les promotions d'étudiants canadiens sont plus âgées et plus mûres que les nôtres, avec des écarts d'âge de 5 à 10 ans !

Plus globalement, la vie est chère et tout se paie. Les aides sont rares et ténues.

Ceux qui vont là-bas pour travailler doivent s'attendre à devoir le faire sans compter les heures. Il n'est pas question des « 35 heures » à la française !

J'y ai rencontré des étudiants qui, à côté de leur études, avaient trois emplois : un le soir, ou dans la journée pour ceux qui suivaient des cours du soir, un le week-end, un pendant les vacances... »

■ **Par contre, quels attraits et avantages les réjouiraient ?**

« Le pays et ses habitants sont plutôt sympathiques et accueillants. La convivialité est non feinte. L'assimilation est vraiment possible, et rapidement. La culture du « coup de main », de l'entraide est vivace. Mais la mentalité est très individualiste, et l'esprit de compétition est fort. »

■ **Maître de conférences à l'Université de Brest, auriez-vous, vous-même, été intéressé par l'enseignement universitaire au Canada, et par la vie canadienne ?**

« Y faire un séjour, oui, mais y vivre, non, pour les raisons

que nous avons évoquées.

Pour l'enseignement, les méthodes sont très différentes, même si nous avons opté pour une pédagogie active et proche des étudiants : nous ne voulons pas de cette barrière un peu infranchissable qui existe dans beaucoup d'universités entre enseignants et étudiants. Nous voulons les suivre, les aider, les responsabiliser, leur donner plus d'autonomie... »

Là-bas, c'est encore plus le cas. Mais cela est devenu excessif, puisque les enseignants sont devenus totalement dépendants des étudiants : ils leur proposent des cours, que les étudiants suivent s'ils le veulent, « à la carte ». Ils paient leurs cours, évaluent les enseignants, et décident comment eux-mêmes doivent être évalués. Il s'est créé un système pervers où les enseignants se plient à presque tous leurs desiderata afin d'être bien évalués par eux et garder leur poste : un système qui verse dans la démagogie ! L'on en arrive à « acheter » des étudiants, en leur payant des voyages dans le cadre de programmes de recherche... »

Nos étudiants français sont souvent choqués de voir comment leurs amis québécois traitent leurs professeurs... »

■ **Quel avenir vous paraît se dessiner pour le Canada, terre immense, et convoitée, et relativement peu peuplée ?**

« Peu peuplée mais dotée de richesses naturelles considérables et un potentiel de développement économique qui ne l'est pas moins !

L'eau y est gratuite, par exemple, l'électricité ne coûte presque rien... »

Le sous-sol regorge de minerais, de pétrole, de gaz de schiste... Le peuple est entreprenant, novateur. L'esprit d'entreprise est favorisé. La politique d'immigration est sélective, stratégique : le Canada fait venir des personnes aux potentialités intéressantes pour le pays... C'est donc une économie qui va se nourrir de tous ces atouts pour se développer.

En revanche, à force de ne considérer que l'apport économique dans sa politique d'immigration, il commence à faire naître des problèmes d'assimilation, d'intégration, sans bien le mesurer parce que le Canada ne cherche pas à assimiler. Il risque de voir se développer prochainement des phénomènes de ghettoïsation... »

■ **Comment du Canada regarde-t-on la France et la Bretagne tout particulièrement ?**

« Nos collègues québécois nous disent qu'ils ont eu des problèmes à cause de grèves en France à chacun de leurs voyages : grèves dans les aéroports, à la SNCF, manifestations à Paris... ! Ils en ont l'impression que les Français passent leur temps à se plaindre et à revendiquer.

Ils aiment l'histoire ancienne du pays, les racines, une vieille culture, les traditions, le terroir... Choses qui leur manquent un peu. Je me souviens d'un voyage où des collègues avaient voulu nous faire visiter le plus ancien manoir de la région : il datait de 200 ans... »

Mais globalement, ils jugent la France un peu archaïque, bloquée dans un système sclérosé, alors qu'ils estiment avoir su évoluer, mieux s'adapter, être plus pragmatiques... »

Donc, intéressés par l'aspect touristique, culturel de la « vieille Europe », mais convaincus d'être plus modernes et plus dynamiques. Les étudiants canadiens que nous rencontrons ne voient pas d'intérêt à venir étudier ou vivre en France ; ils estiment avoir mieux chez eux. »

■ **Avec vos étudiants en Master I et Master II de l'Université de Brest, vous avez réalisé d'autres enquêtes, y compris locales, en Bretagne... Voudriez-vous nous donner quelques exemples qui concerneraient notre contrée ?**

« Outre « l'étude de terrain » réalisée chaque année, comme nous l'avons vu, nous effectuons à l'année une « étude de territorialité » : étude d'un territoire, de son identité, de ses potentialités de développement, de ses freins.

Ce à quoi s'ajoutent des « études de cas » plus spécifiques, réalisées par des groupes d'étudiants.

Cela nous a conduits à appréhender beaucoup de territoires, en Bretagne, et ailleurs en France et en Europe, au Canada, en Afrique...

Ces études ont donc porté sur des situations très différentes, telles que le devenir de villes comme Guipavas, Plougastel-Daoulas, du Pays léonard, du COB, du territoire du Trégor-Goëlo...

Cette année nous travaillons sur la transformation du pôle métropolitain brestois.

Nous avons aussi étudié les enjeux de l'arrivée « massive » des « papy-boomers » sur le littoral breton... »

### ■ **En dégagez-vous un enseignement sur le développement des « petits territoires » ?**

« Un proverbe vénitien dit : « on peut vivre petit mais jamais isolé ». Cela veut dire que n'importe quel territoire peut se développer, en étant fortement ancré sur ses bases, mais à condition d'être aussi ouvert sur l'extérieur.

Il est également essentiel que tous ses acteurs locaux soient unis, « tirent dans le même sens », en sachant mettre de côté les ego, les petites « querelles de chapelles » pour bâtir ensemble des projets.

Dans un monde très individualiste, où les territoires le sont aussi, il est essentiel de trouver des terrains d'entente pour que tous sur le territoire que l'on veut développer, s'unissent et ne jouent pas « perso » mais en équipe !

Certains territoires ont des avantages sur d'autres du fait de leur situation géographique, de leur richesse naturelle, d'équipements meilleurs... Mais tous ont un potentiel de développement qu'il faut savoir exploiter, en mobilisant tous les acteurs, et – dans une globalisation qui engendre une perte d'identité – en étant enracinés dans une identité forte.

Il n'y a pas de territoires sans avenir, il n'y a que des territoires sans projets. »

### ■ **Vous travaillez également au sein du Conseil de Développement du « Pays COB », et avez donc sur celui-ci un regard à la fois depuis l'extérieur et de l'intérieur : quel est votre diagnostic sur sa situation ?**

« Le COB est un territoire très intéressant à étudier, auquel je suis attaché, et sur lequel je travaille beaucoup avec des étudiants, chaque année.

Cette année, nous étudions son potentiel en énergies renouvelables, la revitalisation du centre-ville de Carhaix...

Je suis un fervent partisan du pays, au sens d'un territoire de projet, d'un territoire dans lequel ses habitants se reconnaissent ! (Je ne m'exprimerai pas là sur la structure administrative)... Or, il faut le dire et le répéter, notre territoire du Centre-Bretagne a trop souffert du découpage arbitraire et inepte des départements ! De ce fait, le cœur de notre pays bat donc sur trois départements... !

Mais, aujourd'hui, je crois que le pays, tel qu'on le connaît, est à un moment charnière, crucial que je résumerai par : « stop or again ».

Pourquoi ? Quand le pays COB a été créé, il l'a été à la suite du GALCOB, structure fondée pour être en capacité d'avoir des fonds européens (Leader), pour financer des projets de développement... Et c'est bien cette notion de projet commun, pour un développement ensemble du Centre-Ouest-Bretagne, qui est importante. Mais, à sa création, un pays devait, pour être reconnu, dépasser les 100 000 habitants, si mes souvenirs sont bons...

De ce fait, le COB a regroupé 108 communes sur un territoire particulièrement vaste ! Dans l'élan du départ, et par nécessité, c'était bien ainsi ! En vingt ans beaucoup de bonnes choses ont été rendues possibles et faites et uniquement grâce au pays ! »

### ■ **Quelle direction doit-il prendre maintenant, à votre avis ?**

« Le temps a passé... La « dynamique » territoriale, qui

existe partout (positive ou négative), fait qu'à mon sens, le territoire du pays est aujourd'hui trop vaste... Pour preuve, deux communautés de communes à l'Est vont le quitter... Leur bassin de vie n'est pas – ou parfois n'est plus – tourné vers le cœur de notre territoire, mais vers ailleurs. Dont acte, c'est compréhensible !

La question cruciale est donc aujourd'hui : qui veut œuvrer pour que notre territoire se développe ? Qui est prêt à se mobiliser, vraiment, et faire des projets en commun, tirer dans le même sens ? Qui se sent vraiment concerné ?

Et il nous faut réagir vite, sans rien attendre de l'extérieur... Je crois vraiment que le développement endogène (qui part du territoire et de ses habitants) est la seule voie pour nous... Car nous avons de vrais atouts, des « valeurs sûres », économiques mais aussi humaines. Elles vont peut-être se révéler encore plus précieuses dans un avenir proche qui, sur le plan économique notamment, n'est pas forcément rose !

J'entends assez souvent à Brest, Rennes, Quimper ou ailleurs, des propos désobligeants sur les « ploucs » du Centre-Bretagne – ou, dit autrement, sur les territoires qui, hélas pour eux, sont vraiment « paumés » – pour savoir qu'il faut prendre nous-mêmes le « taureau par les cornes » ! Car, ailleurs, les autres territoires bougent... Et ils ne nous attendront pas, bien au contraire ! Il ne faut rien attendre d'eux, mais se faire entendre !

### « **La question de confiance doit être posée...** »

Pour cela, on ne peut pas se payer le luxe d'être divisés... Le territoire pertinent sera celui qui regroupera tous ceux qui veulent construire ensemble un réel projet et le porter par des actions visant à développer notre Bretagne intérieure ! C'est pourquoi, je milite pour la mise en place rapide d'un outil de mise en cohérence – en ordre de bataille, diraient les militaires – appelé SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale). Celui-ci ne serait pas la panacée mais aurait le mérite de reposer la question de confiance à tous les élus, en tant que représentants des habitants des communes qui forment le pays : qui veut bouger, rebâtir un projet de développement et œuvrer en commun avec d'autres pour ce territoire ?... Les répondants sincères formeront, je le crois, le territoire pertinent !

Il est essentiel de comprendre les évolutions auxquelles sont soumis aujourd'hui les territoires et les dynamiques qui s'y exercent... Un territoire est vivant... Car il est peuplé d'habitants qui y font des projets ! Et c'est justement ces habitants, leur avenir, qu'il faut toujours avoir en tête, quand on pense au développement... C'est pourquoi, je trouve non seulement courageuse, mais aussi pertinente et très respectable, la décision des élus de Treffrin, Plévin et Tréogan, qui, conscients que le bassin de vie de leurs administrés était sur Poher Communauté, ont décidé d'y venir !

### « **Les vieilles frontières sont dépassées...** »

Maintenant, certains responsables de la CCKB voient cela d'un mauvais œil, d'un point de vue comptable, je le comprends... Mais là n'est pas l'essentiel, à mon sens. Je suis sûr que plusieurs décideurs, de la partie costarmoricaine de notre territoire, les plus « visionnaires », l'ont bien compris !

Il n'est pas impossible que la décision de ces trois communes soit, dans quelques années, saluée comme celle qui aura permis une prise de conscience, et fait que soit relancé un vrai projet commun pour notre territoire ! Comment ? En montrant que les vieilles frontières (départementales, mais aussi peut-être intercommunales) sont en grande partie dépassées et qu'il importe de penser le pays en termes de « territoire vécu » et non plus de « COB ». (Ce nom n'est pas très enthousiasmant. Je lui préfère l'idée d'un pays des « Monts de Bretagne », appellation dont la zone côtière ne peut se prévaloir.) »

### ■ **Que faut-il à notre Centre-Bretagne aujourd'hui, dans l'urgence ?**

« Les deux urgences et priorités sont l'achèvement de la

mise en 4 voies de la RN 164, et l'installation du Très-Haut-Débit. Ce sont deux enjeux cruciaux, vitaux !

Pour le premier, on ne saluera jamais assez le combat formidablement opiniâtre de Jean Hourmant, que d'autres devraient mener avec la même énergie ! Il est temps que l'on cesse de nous bercer d'illusion, en se félicitant de l'inauguration de petits tronçons ici et là ! Le calendrier actuel prévoit un achèvement – hypothétique – en 2024. C'est inadmissible !

Pour le second, si sa mise en place n'est pas rapide, notre territoire prendra un retard rédhibitoire sur d'autres. Le T.H.D. est indispensable pour le développement économique de demain. Ne pas l'avoir, c'est être condamné... »

#### ■ **Quelles autres pistes seraient à suivre ?**

« Nous avons mené, dans le cadre du Conseil de Développement du « Pays COB » une étude prospective sur deux ans, afin de définir des axes d'avenir pour le territoire d'ici à 2030. Quatre axes principaux ont été définis :

construire un « éco-territoire » : développer des énergies renouvelables, l'économie circulaire, favoriser l'agriculture durable, des filières comme le bois, préserver le cadre de vie...

Valoriser l'identité et la culture, « l'âme » du pays, et en faire un levier de développement, notamment touristique...

La mise en réseau des TPE et PME, la mise en commun des savoir-faire, le renforcement du tissu d'entreprises et la facilitation de leurs installations et de leur activité...

Et le quatrième, qui me semble majeur, car j'ai pu en observer le rôle majeur ailleurs : la nécessité d'avoir sur le territoire un pôle urbain, qui irrigue son territoire et soit pour lui une locomotive, un moteur de développement.

Nous sommes en grand danger si rien n'est fait pour que l'attrait de l'intérieur (les forces centrifuges) ne l'emporte sur l'attrait de l'extérieur (les forces centripètes).

#### *« Nous avons besoin d'un pôle urbain attractif... »*

Pour cela, nous avons besoin d'un pôle urbain qui offre en tous domaines – services, emplois... – suffisamment d'attrait, d'attraction, pour que les habitants de la périphérie du territoire n'aient pas besoin d'aller chercher ceux-ci ailleurs, à l'extérieur...

Un tel pôle, bien conçu, ne crée pas du tout le désert dans son territoire, mais l'irrigue. Un exemple : si nous avons un hôpital, nous aurons un laboratoire d'analyses, une maison de la radio, des médecins spécialistes... et un peu plus loin, des médecins et des professions paramédicales qui viendront s'installer parce qu'ils sauront que l'hôpital est à proximité.

Il s'agit de bâtir un territoire cohérent, structuré, possédant différentes strates de développement complémentaires. Sans cela, le territoire ne sera pas attractif et se désagrègera, dans un « effet domino » négatif. »

#### ■ **Carhaix s'est développé, malgré des circonstances difficiles, et certaines perspectives sont encourageantes... Quel regard portez-vous sur notre ville ?**

« Malgré quelques chocs préjudiciables, comme la fermeture chez Entremont Alliance, l'on sent un mouvement global positif, un élan, notamment avec l'arrivée d'entreprises créatrices d'emplois, dont certaines sont très visibles, d'autres moins, mais dont la venue est symptomatique.

Carhaix me semble retrouver le bénéfice historique de sa centralité en Bretagne, si bien perçue par les Romains... Cette place centrale redevient visible, et Carhaix apparaît désormais comme un lieu stratégique sur les logiciels informatiques de logistiques et un nombre grandissant d'entreprises, T.S.O, Exapaq, O.C.P. et d'autres l'ont bien compris...

Il importe de bien accompagner ce mouvement, ne pas faire d'erreur de stratégie, et se rappeler que la greffe d'un tissu de petites entreprises est au moins aussi importante

que l'arrivée de grosses sociétés, sur lesquelles il ne faut pas compter de trop. »

#### ■ **Vous habitez le centre-ville, qui est l'une de vos préoccupations. Comment l'habitant, l'usager, et l'économiste que vous êtes voit-il son évolution, et son avenir ?**

« Déformation professionnelle oblige, j'ai tendance à analyser les territoires où je vais ailleurs en France ou à l'étranger. Nous avons aussi étudié, dans le cadre de notre Master, les villes d'Ottawa, de Bruxelles, la revitalisation du centre-ville de Québec... La situation de Carhaix me tient dont d'autant plus à cœur !

La chance de Carhaix est, bien qu'étant une petite ville, d'avoir une zone de chalandise de 60 000 habitants, donc un potentiel évident.

Mais si la périphérie s'est aujourd'hui bien développée, le centre-ville est en difficulté. Carhaix joue son rôle de « capitale » économique en périphérie, mais plus au centre-ville. Je crains qu'il périclite. En trois ans, le nombre de vitrines vides a augmenté de 25 %. Il y a urgence !

Des étudiants de notre Master effectuent une enquête, dans le cadre d'un stage et en liaison avec Poher-Communauté... Les résultats complets seront bientôt disponibles.

#### *« Carhaix manque cruellement de « commerces de destinations »... »*

Mais il semble évident que Carhaix manque cruellement de « commerces de destinations » : des commerces pour lesquels la clientèle est prête à se déplacer « de loin », mais qu'elle va chercher à Brest, Quimper, Morlaix, St-Brieuc... faute de les trouver ici. Il y a là une vraie réflexion à mener, et une stratégie commerciale active à mettre en place, dans une vraie concertation entre élus, Chambre de commerce, commerçants, financeurs potentiels... Il y a des actions concrètes et innovantes à mener.

Et l'un des problèmes à étudier est le coût exorbitant des loyers de certains locaux commerciaux au centre-ville...

Un autre levier est l'amélioration de l'accès au centre-ville, et de son agrément. On sait qu'aujourd'hui 30 à 35 % des clients jugent essentiel l'agrément et la facilité d'accès comme critère de déplacement pour leurs achats. Il faut aussi repenser le schéma du centre-ville : une longue rue commerçante n'est plus adaptée. Une zone plus resserrée serait préférable, avec de petits pôles ou noyaux complémentaires à la périphérie. Certains petits commerces de proximité manquent également en centre-ville : produits frais, espace « point chaud »...

Il faut surtout arrêter la stupide et stérile concurrence entre le centre-ville et la périphérie pour développer une complémentarité ! »

*(Entretien recueilli par Samuel Charles)*